

PV de réunion du Bureau Exécutif de la LNAV

Mardi 06 mai 2025

en visio-conférence - Zoom

Membres du Bureau Exécutif

	Acronyme	Fonction	Présence
Jacques MOREAU	JMo	Président	X
Jean Baptiste Bouhelier	JbB	Secrétaire Général	X
Nathalie PEDRETTI	NPe	Trésorière	X

Assiste : Jonathan Blondy – Directeur de la LNAV (Voix consultative).

Les présentes décisions de ce procès-verbal sont susceptibles d'appel devant le Tribunal Judiciaire dans un délai d'un mois à compter de sa notification.

La recevabilité de ce recours est toutefois soumise à la saisine préalable et obligatoire de la Conférence des Conciliateurs du CNOSF dans un délai de 15 jours suivant la notification de la décision, dans le respect des dispositions des articles L.141-4 et R. 141.5 du Code du sport.

Acronymes et symboles utilisés décrits en annexe (dernière page)

1) Mot du président :

Le président du CROS NA demande un binôme pour les ateliers contre le sexisme => Proposition Elisabeth MARTIN et

Jonathan BLONDY (Salarié). 3 votants pour => Approuvé.



Le SAM sollicite le BE concernant la double montée de ses équipes féminine et masculine en pré-nationale :
=> Doit voir avec la commission sportive et non avec le BE.

La conciliation demandée au CNOSF par le club de NIORT avec convocation le 16/05 à 11h30 à Paris :

=> Jacques va se renseigner pour savoir si la présence est obligatoire ou s'il y a la possibilité de faire une visio.

Jonathan alerte que la demande du CNOSF de rédiger un mémoire de défense. Jacques sera accompagné de Jonathan.

2) Procès-verbal du BE du 07/04/2025 :

3 votants pour => Approuvé.



3) Point mail d'Alain Trévisiol sur le fonctionnement du BE :

Echanges entre Nathalie et Alain qui se termineront par un écrit de Nathalie à destination d'Alain pour répondre à ses questions, et notamment les explications sur le contenu de la convention de délégation des CRE Beach au pôle Beach.



Sur un autre point, demande auprès d'Alain de nous mettre en copie des mails bien en amont sur l'organisation des finales avec des budgets prévisionnels, et des infos cohérentes. Si nous ne sommes pas au courant, alors les budgets des récompenses ne pourront être validés.

4) Lien LNAVb et les comités :

Proposition d'une obligation des comités de présenter une équipe aux interdépartementales (en fonction du nombre de licenciés dans le département, et sanction financière en cas de non-respect).

Ceci devra faire l'objet d'une rédaction dans le RPE. Mission confiée à Maelan de proposer un RPE conforme à la

demande du BE.  Voir comment « motiver » une personne par département pour « développer » le groupe qui participera aux interdépartementales.

5) Point d'étape camp d'été :

Equipe encadrante définitive. Pour les inscriptions, nous sommes à 108/140 (avec capacité max sur les filles pour la 1ere semaine). On se laisse jusqu'à mi-juin pour ouvrir des réservations féminines supplémentaires sur la première semaine (en visant tout de même à minima 25 garçons / semaine)

6) Point d'évolution des licences :

20 018 licences (+8,32% hors événementiel à date)

Nombre de Clubs							
	Nationaux	Régionaux	Autres Clubs	TOTAL CLUBS	EVE	FFVB	Non validés
Clubs Homologués cette saison	16	35	74	125			
Répartition Assurance							
	Refus Option		Option de Base	Option A	Option B		
Assurance GENERALI - Garantie Accident Corporel	11 122		6 383	133	249		
Nombre de Licences							
	Masc.	Fém.	TOTAL LICENCES	EVE>Cr M.	EVE>Cr F.	EVE>Cr Tot.	
Licence Compétition VOLLEY-BALL	3 695	4 519	8 214	144	194	338	
Licence Compétition BEACH VOLLEY	525	346	871	6	1	7	
Licence Compétition PARA-VOLLEY SOURDS							
Licence Compétition PARA-VOLLEY ASSIS	12	11	23				
Licence COMPETLIB	1 601	733	2 334	39	10	49	
Licence Encadrement ARBITRE	333	225	558	1	1	2	
Licence Encadrement EDUCATEUR SPORTIF	539	240	779	3	1	4	
Licence Encadrement SOIGNANT	12	6	18				
Licence Encadrement DIRIGEANT	331	262	593	1	4	5	
Licence Encadrement PASS BENEVOLE	54	44	98				
Licence LOISIR	523	520	1 043	12	11	23	
Licence TEMPORAIRE	5	3	8				
Licence EVENEMENTIELLE	3 196	2 283	5 479				
TOTAL DES LICENCES	10 826	9 192	20 018	206	222	428	

7) Point RH

- Prolongation de l'arrêt maladie de Cécile Jourdeuil jusqu'au 31/10/2025,
- Sylvie Deroo => Réactive et sérieuse sur ses missions au quotidien,
- Ouverture du recrutement d'un apprenti BP ou DE JEPS sur les pôles – Saison 25/26 => Swann (actuellement en service civique chez nous) serait intéressé. => Le BE donne son aval. Jonathan est chargé de s'occuper de la partie contractuelle. ↻
- Point individuel :
 - o Point sur les problématiques rencontrées par Maelan
 - o Point d'Hannah sur une problématique Beach (cherche un lieu pour le Beach Tour du 15/06 suite à des soucis (rédaction d'un mail de soutien pour Christophe et sa fille Emy)
 - => Voir possibilité avec le château de Moulereys.
 - o Plan de formation :
 - Hannah sur DNE1 M1 et DNE1 M2 + IA pour les associations Niv 2 (100% pris en charge par l'AFDAS)
 - Maelan : IA pour les associations Niv 2 (100% pris en charge par l'AFDAS)
 - Lucas N : A priori un stage en immersion EdF qui lui permettrait de valider DNE1 et certains modules du DNE2.
 - Etienne souhaiterait faire une immersion auprès d'un autre pôle pour découvrir ce qui se fait ailleurs.

8) Point financier :

1ere ébauche d'un bilan financier => Atterrissage à - 21K€.

En partie dû à la masse salariale et à un maintien des dépenses sans augmentation des ressources.

En attente du tableau d'amortissement concernant le prêt du CDVB17. Demande faite à Jonathan de s'en charger. 

9) CSE Rétro planning :

Jonathan demande la validation du mail du 17/03/2025.

⇒ Validation BE.



Jonathan demande la délégation par Jacques de procéder à la gestion administrative de la création du CSE.

⇒ Validation BE.



10) AG Elective :

Rétro planning respecté. Les professions de foi seront diffusées début juin après validation des candidatures par la commission électorale.

⇒ Jonathan est chargé du pilotage avec la commission régionale électorale. 

11) Préparation prochain CODIR :

Etablir l'ordre du jour et envoi des convocations officielle.

Envoi d'un mail par Jonathan pour les confirmations de présences afin de savoir si maintien du CODIR en présentiel ou si passage en visio.

Demande des salariés s'ils peuvent être présents => Pas d'opposition avec souhait à minima de la présence des techniciens

Ordre du jour :

Ouverture du président / Infos diverses / Point financier 2024 / Point des pôles / Point des commissions / Questions diverses

12) Points divers :

Problème de gestion des stocks : Le « comme convenu avec Jacques » est difficile à gérer :

⇒ Précisions apportés par Jacques car les infos données par le club d'ORTHE sont incorrectes. Demande de rappel afin que les clubs passent par la ligue et non le président directement.

Demande de Nathalie concernant les congés de Noellia :

⇒ 2 premières semaines de juillet (du 2 au 18/07). La première semaine de juillet est consacrée à la préparation de la facturation des licences, solde de la saison 2024-2025. Le tableau sera avancé par Nathalie et Noelia réalisera la facturation à son retour de congés.

Le Secrétaire Général
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jean Baptiste Bouhelier

Le Président
de la Ligue Nouvelle Aquitaine
Jacques Moreau

ANNEXE

Acronymes utilisés :

BE : Bureau Exécutif

Pr : Président

SG : Secrétariat Général

TrG : Trésorière Générale

Symboles utilisés :



Décision prise



Décision à prendre



Action à mener



En charge de l'action



Communication externe à faire